

NAISSANCE DE LES YEUX OUVERTS COTE D'IVOIRE

JUIN 2009

Mes objectifs au départ

A peine installée chez Mariam et Barry, je reprends tous les contacts et rencontre « les anciens ». Je leur expose mon désir de les voir s'allier au sein d'une branche officielle de l'Association Les Yeux Ouverts. J'apprends à ceux qui ne le savaient pas, - dont Pamphile que je suis allée retrouver dans son village, et les personnes qui me sont présentées, - qu'un projet de construction d'école est en cours. Nous avons un premier « coup de pouce de La Région Haute Normandie », mais il ne sera pas mis en place sans une structure solide sur laquelle s'appuyer, ici, en Côte d'Ivoire. Chacun de ceux qui ont été aidés autrefois répondent « présent » et il m'est présenté plusieurs personnes très motivées à qui je décris la démarche souhaitée.

Le plus difficile sera au départ de démêler les quiproquos. Par exemple, Odile pensait qu'il s'agissait de compléter le soutien à l'école existante, La Marelle dont elle est fondatrice. En approfondissant, je découvre qu'Odile n'a pas la maîtrise de la gestion qu'elle a confiée à Ernest et Monsieur Tré et qu'elle en a été quelques peu écartée. « Les pendules sont remises à l'heure » avec quelques grincements de dents.

Une première Réunion-Assemblée « constitutive » a lieu dans une classe de La Marelle le 20 juin à 15 heures.

Le temps est à l'orage.

Yéo, ami de Mariam et Barry m'avait aidée la veille à préparer un ordre du jour qui aurait permis d'être efficace rapidement... Mais nous ne pourrions pas le suivre...

Trente et une personnes sont présentes pour cette première réunion. Une assistance hétérogène, mais très motivée, une majorité de jeunes.

Je clarifie le fait qu'il s'agit de créer une association LYO Côte d'Ivoire qui devra être fondée sur des bases de démocratie, que nous souhaitons travailler en partenariat... Je précise cependant que l'Assemblée générale constituée sera seule habilitée à élire son conseil d'Administration, lui-même seul habilité à élire son bureau et nous n'interviendrons pas dans la gestion de cette « branche autonome » Les Yeux Ouverts pour leur fonctionnement interne.



➤ *Faire le point : mettre au clair les situations, affiner la perception des différents protagonistes afin d'envisager une collaboration sérieuse et fiable pour la réalisation des projets plus importants.*

➤ *Faire connaissance de Désiré Yapi Ellélé, frère de Pierre, membre de LYO France depuis 2008.*

Désiré offre par ailleurs d'utiliser ses compétences dans les domaines de gestion et du bâtiment pour la nouvelle école.

➤ *Créer les fondations d'une Association branche de Les Yeux Ouverts, (LYO Côte d'Ivoire) en constituant une équipe de confiance avec laquelle la réalisation des différents projets pourra se construire.*

➤ *Etudier avec eux les problèmes auxquels ils sont confrontés et poser le principe de soutien selon l'éthique de l'Association et en fonction de nos éventuelles compétences et disponibilités.*



Je leur annonce que **nous « imposons »** deux règles de base pour le partenariat :

- Deux membres de notre CA Les Yeux Ouverts France seront membres de droit de leur CA et seront de ce fait informés des différents mouvements de leur branche.
- Malgré quelques grimaces et sourires condescendants de certains hommes, nous imposons la parité femme- homme stricte pour les membres du bureau.
- **Désiré Ellele** qui avait également « planché » de son côté sur la préparation de cette première réunion suggère qu'en plus des organes classiques (CA et bureau), il soit procédé à la **création et l'élection d'un Conseil de Gestion d'Éthique et de Surveillance (CGES)** qui ferait office de « commissariat aux comptes », dont les membres seraient extérieurs au CA. Chacun trouve cette remarque très judicieuse, justement en raison du contexte « Africain » qui pose, de leur propre reconnaissance, un problème de confiance très récurrent. (Risques de corruption à traquer).

La parole m'est retirée par Tré qui nous annonce que nous sommes « chez lui » dans cette école. Il nous fait un discours cérémonieux et « pommadé », comme, dit-il, il se doit, dans les traditions africaines pour me remercier d'être venue et m'honorer.

Tré reprend à son compte la direction de la réunion annonçant que je raisonne à l'occidentale et que par conséquent, il faut réajuster à l'africaine...

« **Ce sont donc les anciens**, dont il se dit - (je ne l'ai rencontré qu'en visitant l'école quelques jours plus tôt... il n'est jamais intervenu auparavant) - **qui doivent décider** ». Il annonce que chaque membre présent est d'autorité membre du CA... et qu'il n'y a pas lieu de voter quoi que ce soit. (Les grimaces à l'annonce de la parité : c'était lui).

Je m'insurge, soutenue par le « tollé » général des jeunes (*c'est une nouvelle association, nous sommes tous égaux pour nous y impliquer !*) **et des femmes** (*oui, il faut que les femmes soient représentées à égalité...*) bien fermement décidées aussi à faire « changer » justement les traditions discriminatoires des Africains qui freinent le progrès des principes de la démocratie et favorisent le « délabrement » du quotidien. (Laisser-aller, corruption, irrespect des droits des femmes...) Chacun y va de son commentaire. Le ton monte. Des incompréhensions entraînent des paroles blessantes...

Et dehors, le tonnerre gronde. La pluie tombe en trombes assourdissantes, crépitant sur les tôles et obligeant le crescendo des sons à s'amplifier...

Je me lève. Remballe mes affaires.

Une accalmie du ciel, je sors, calmant tout le monde en répondant que nous n'avons aucune obligation à essayer de les aider. Plein d'autres ont besoin d'aide et nous ne travaillerons pas avec une « cour de Maternelle » où les divergences tournent à la querelle au quart de tour...



Dehors, chacun respire. Le ton baisse. Le dialogue reprend. Le calme revient.

Nous décidons de remettre à une autre fois une réunion plus constructive pour « créer dans les règles de démocratie et en bonne intelligence » la trame d'une association solide. Monsieur Tré reconnaît son impudence. Je reste dubitative...

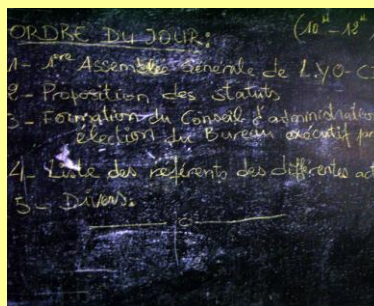
Ce sera « leur travail » de me convaincre, étant le porte-parole de Les Yeux Ouverts France.

Il ne reste qu'une semaine avant mon retour en France. Je pars pour quelques jours à Adzopé entre temps. A eux d'organiser une réunion « en couleur » après cette expérience qui aura permis de « nettoyer » les zones d'ombre et cerner plus clairement les enjeux et protagonistes.

J'ai pris le temps avant ma visite à Adzopé de me rendre compte sur place du quartier « pressenti » pour l'achat d'un terrain, celui où est implantée La Marelle : Bonikro. J'ai appris que le terrain retenu n'était plus libre... Aussi, « on repart à zéro », d'où, justement l'opportunité de cette création d'un organe neuf et solide avec lequel nous pourrions retravailler et réaliser le projet.

« Paris ne s'est pas fait en un jour »...

Commençons par le commencement...



La deuxième réunion, cette fois appelée Assemblée générale a été fixée le jour de mon départ. Conscients qu'il « fallait battre le fer tant qu'il était chaud » et ne pas me laisser repartir sans quelque chose de concret... les bouchées doubles ont été mises par les plus fidèles et dynamiques et nous nous retrouvons à 25 pour 27 membres confirmés, inscrits (absents excusés). Le lieu choisi est neutre, nous avons « loué » une salle de classe d'une école du quartier d'Abobo.

Cette fois, Yéo présente un plan, qu'il inscrit au tableau et entend bien le suivre. Il a pré rédigé les statuts et avec son aide, nous pouvons enfin avancer. Tout est patiemment décortiqué, discuté, réajusté... Les objectifs sont définis et adoptés à l'unanimité, les statuts sont rédigés et adoptés et nous passons aux différentes élections. Chacun définit sa position, simple membre, candidat au CA, candidat au bureau... Vote à main levée pour élire les membres du CA. Les candidats au CGES se démarquent et sont élus.

Les candidats au bureau font leur « campagne » en se présentant et en argumentant leur choix. Tré, revenu à une attitude très constructive se fait l'avocat, spontané d'un candidat de sa préférence (qu'il ne connaissait pas auparavant), chacun s'exprime et j'apprécie l'efficacité de cette rencontre et l'atmosphère à la fois sérieuse, tolérante et tintée d'humour qui se dégage des débats. Nous découpons des petits papiers et votons par écrit. Le dépouillement est supervisé par Pamphile .

Réunion efficace et conviviale, cette fois. Nos amis africains ont été vraiment à la hauteur. Je repars quelques heures après avec le sentiment d'avoir fait au mieux dans un temps record pour motiver une équipe enthousiaste et sérieuse. L'avenir nous dira si nous gagnons un peu contre la misère et la seule récompense que chacun attend réellement est de voir les effets de nos efforts auprès des générations qui nous suivent...



Toutes les démarches ont été faites auprès du MINISTERE après mon départ. LYO Côte d'Ivoire est enregistrée et officialisée. (Statuts, membres, règlements : clic 6) L'équipe a conçu le règlement intérieur et maintenant ils vont pouvoir ouvrir un compte bancaire et chercher également des subventions et moyens de faire fonctionner cette association. Des idées ont été émises : concerts par Pamphile, prises de contacts pour demander des subventions, manifestations sportives...

De notre côté, les sommes attribuées habituellement pour les frais des référents (quarante euros par trimestre) seront désormais versées à LYO CI pour les frais de base de fonctionnement (relatifs en particulier au suivi des parrainages d'enfants que nous maintenons).

L'ordre du jour peut maintenant passer au projet de la construction de l'école qui doit être réactualisé et pour lequel la recherche d'un terrain s'impose en premier lieu.

Au cours de mes allocutions, je leur ai manifesté notre désir de voir ce projet financé « en partenariat » et non entièrement par nos efforts. J'ai proposé, et cela reste à décider au sein de notre CA, que notre participation à la réalisation de cette école se fasse sous la forme suivante :

- ❖ 1/3 sous forme de don de LYO France et nous continuerons à rechercher les financements
- ❖ 1/3 sous forme de prêt solidaire de notre part (sans intérêt) mais remboursable par petite échéances. Et là aussi, nous devons chercher des sources de revenus. Ces sommes récupérées pourront ainsi être réinvesties dans d'autres actions.
- ❖ 1/3 qu'ils devront financer eux-mêmes et nous les inciterions ainsi à s'impliquer activement en recherchant les financements de leur côté.

LE PROPRIETAIRE DE CETTE ECOLE SERA L'ASSOCIATION LES YEUX OUVERTS COTE D'IVOIRE.

L'idée a reçu l'approbation de principe de chacun. Reste à mettre la « machine en marche », ou plutôt à passer la seconde vitesse, le moteur « tourne déjà » depuis un moment par notre travail laborieux, mais tenace en France.

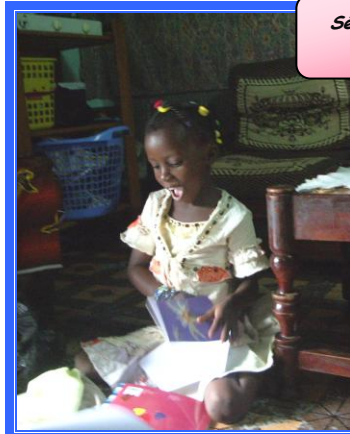
Notre prochaine visite est prévue après notre Assemblée générale du 21 Mars 2010. Nous irons avec un camion de 23 tonnes rempli de tout ce que nous pourront collecter d'utile sur le plan médical, scolaire et bureautique et chaque lecteur peut se joindre à nous dans ce but.

L'ère est celui de la prise de conscience. La planète souffre et avec elle les « laissés pour compte ». Nous vivons du côté de l'abondance et du gaspillage. Parmi l'ampleur des changements de comportements à intégrer, ne manquons pas de privilégier

LE PARTAGE.



Les cailloux de la rue... des jouets inépuisables



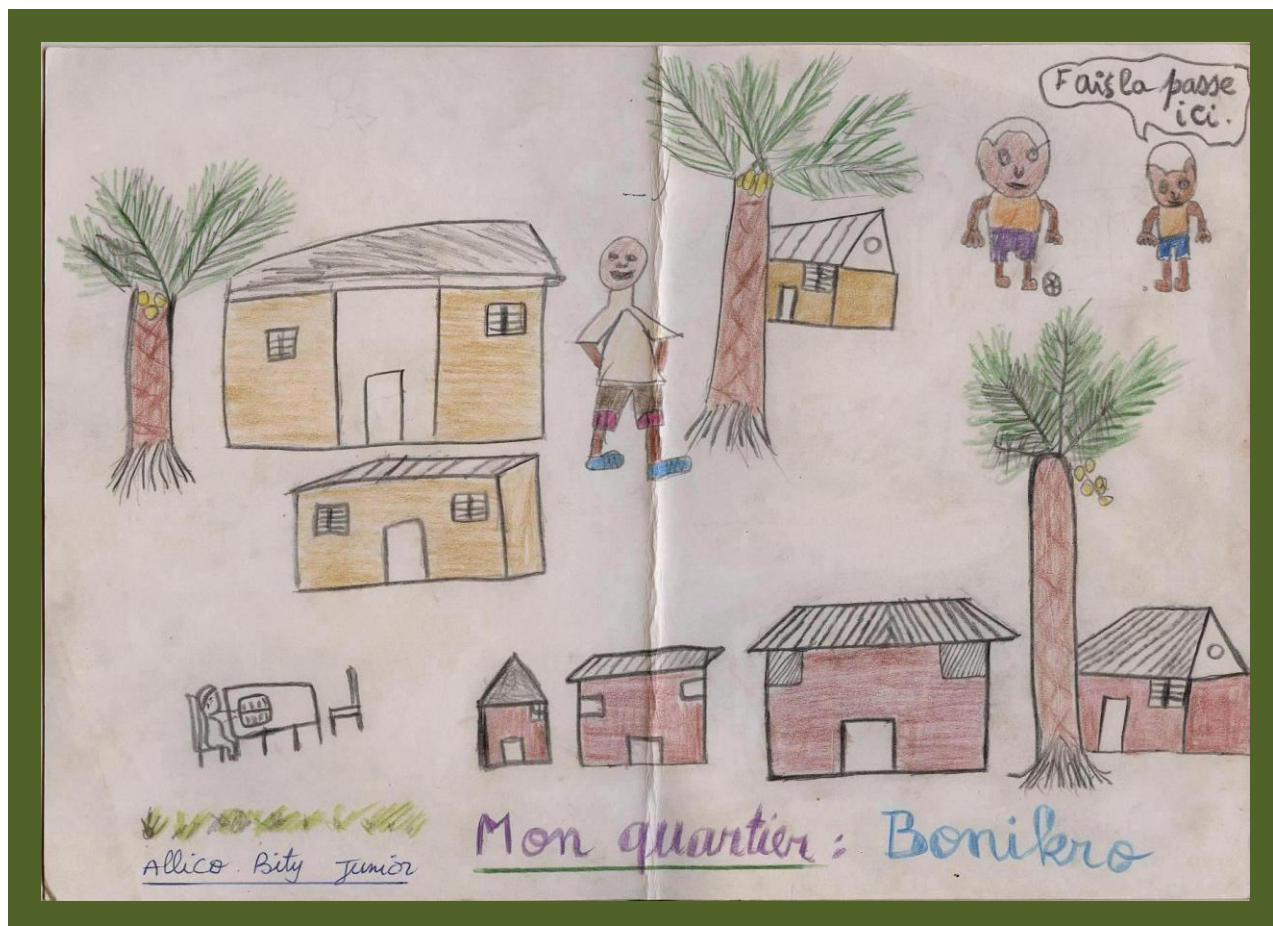
Séphora découvre les cadeaux de sa marraine française

Siège social:
12 rue des Croisy
27120 FONTAINE SOUS JOUY
FRANCE
Tél./Fax 00 33 (0)2 32 24 09 96
Mob. : 00 33 (0)6 18 11 07 41
lesyeuxouverts2002@yahoo.fr
www.lesyeuxouverts.org

Vous voulez nous aider par un don:
Par un parrainage d'enfants*:
Par une adhésion simple*
(vous pouvez apporter vos idées, suivre notre parcours en étant informé ou peut-être participer à nos manifestations...)
Contactez-nous*

*** Déductible d'impôts (66%)**

SANS FIN



X

Annick PATTIN